



Conservatoire
d'espaces naturels
Franche-Comté

LES PRAIRIES HUMIDES de la Combe d'Ain

un programme d'actions
pour les préserver

Six sites répartis sur 7 communes :

- Fontaine aux Chats à Monnet-la-Ville et Pont-du-Navoy
- Combe Robert à Monnet-la-Ville
- les Grands Communaux à Montigny-sur-l'Ain
- Sur le But à Doucier
- les Naisauds à Charcier
- le Trichet à Clairvaux-les-lacs et Boissia

Surface : 124,8 ha (73,3 en convention de gestion)

Altitude : 460 à 530 m



La Combe d'Ain est une entité paysagère remarquable du Jura s'étendant de Crotenay, au nord, à Largillay-Marsonnay, au sud. Elle est bordée à l'est par le plateau des Lacs et à l'ouest par la côte de l'Heute, formant ainsi une vaste dépression orientée Nord-Sud.

Un héritage des glaciers

Les paysages de la Combe d'Ain se sont structurés à la suite d'événements géologiques majeurs : dépôts sédimentaires des mers chaudes du Jurassique, formation des montagnes du Jura et dernière glaciation du Würm. Durant cette dernière période, les glaciers s'étendaient sur le Haut-Jura jusqu'en Combe d'Ain. Les eaux de fonte des glaciers étaient alors bloquées, à l'ouest, par les reliefs de la côte l'Heute et par une langue glaciaire au sud (au niveau de Largillay), formant ainsi un immense lac. Les torrents formés par ces eaux de fonte et par des matériaux charriés par les glaciers ont créé des deltas au niveau de ce lac. Aujourd'hui, ces dépôts deltaïques laissent l'eau s'infiltrer dans leur partie supérieure plate et la restitue dans les zones basses en pente, sous forme de suintements. Les milieux humides de la Combe d'Ain sont en partie localisés au niveau de ces écoulements, mais également sur des sédiments lacustres imperméables déposés en aval des deltas glaciaires. Ils témoignent ainsi de l'histoire géologique glaciaire de la région.

Entité paysagère et géologique, la Combe d'Ain possède un important réseau de prairies humides, associées à d'autres milieux patrimoniaux allant d'habitats humides à secs. Ces différents sites accueillent une biodiversité exceptionnelle et représentent un véritable trésor pour le territoire !

Le Conservatoire d'espaces naturels, en partenariat avec les communes, la Société d'histoire naturelle de Champagnole, la Société d'histoire naturelle du Jura et les agriculteurs, a engagé plusieurs actions afin d'améliorer les connaissances, la gestion et ainsi la préservation de ces sites.

Pourquoi intervenir ?

Des prairies aux multiples fonctions...

Milieux riches et sensibles, ces prairies peuvent sembler peu productives et sans intérêt. Elles rendent pourtant de nombreux services à notre société :

- Elles concourent à la régulation des eaux en jouant le rôle d'éponge (en stockant l'eau en période de crue et en la restituant en période de sécheresse).
- Elles assurent un rôle de filtration et d'épuration de l'eau.
- Elles hébergent une faune et une flore rares et menacées.
- Elles servent de lieu d'hivernage, de nidification ou de halte migratoire à de nombreux oiseaux.
- Elles structurent des paysages remarquables.
- Elles représentent un intérêt agricole non négligeable : elles sont capables de fournir du fourrage même en période de sécheresse.

JURA

MONNET-LA-VILLE, PONT-DU-NAVVOY, MONTIGNY-SUR-L'AIN,
DOUCIER, CHARCIER, CLAIRVAUX-LES-LACS, BOISSIA



Une nature exceptionnelle

La Combe d'Ain offre des paysages remarquables ! En effet, une **mosaïque de milieux humides et secs** s'y épanouit : prairies humides ①, bas-marais ②, mares et étangs ③, pelouses sèches ④ ou marneuses, petits ruisseaux... Cette multitude d'habitats abrite des communautés animales et végétales riches et diversifiées, dont certaines sont fortement menacées et rares en Franche-Comté, voire en France.

La station d'orchis punaise gérée par le Conservatoire et quelques autres stations de la Combe d'Ain sont les dernières connues de Franche-Comté ! Le nom de cette espèce vient de l'odeur prononcée de ses fleurs dont la couleur varie du pourpre foncé au vert olive.

La **flore** y est variée et parfois surprenante ! De nombreuses orchidées y prospèrent : la rare spiranthe d'été ⑤, le liparis de Loesel ⑥, espèce à fort enjeux de préservation, ou encore l'orchis punaise ⑦, protégée au niveau régional. Des plantes carnivores, comme la grassette commune ⑧, se développent également dans les prairies humides et bas-marais de la Combe d'Ain.

Un cortège de **papillons** fréquente aussi les différents sites, dont le rare et protégé azuré des mouillères ⑨, espèce liée aux prairies humides et qui dépend de sa plante hôte, la gentiane pneumonanthe ⑩.

Presque tous les sites présentent des suintements, ruisselets et petits fossés, favorables à de nombreuses **libellules et demoiselles**, comme le cordulégastré bidenté ⑪ ou l'agrion de mercure ⑫.

Les prairies humides et les suintements servent également d'habitat pour un certain nombre de **mollusques** comme le vertigo de Des moulins ⑬, tout petit escargot vulnérable à l'échelle européenne.

Les **amphibiens** profitent tout autant de ces différents milieux aquatiques comme zones de refuge, de reproduction ou de transit. C'est le cas par exemple du sonneur à ventre jaune ⑭, petit crapaud menacé, qui affectionne les points d'eau temporaires comme les mares, ornières ou flaques d'eau.

Les **oiseaux** ne sont pas en reste et de nombreuses espèces, sédentaires ou migratrices, trouvent sur les différents milieux de quoi se nourrir, passer l'hiver et/ou nidifier. La pie-grièche grise ⑮ s'épanouit dans les milieux ouverts et semi-ouverts gérés de manière extensive.

La Combe d'Ain est une des dernières zones de nidifications régionales pour la pie-grièche grise, également fortement menacée au niveau national.



L'une des particularités du sonneur à ventre jaune est d'avoir des pupilles en forme de cœur.

Des milieux menacés

Plus de la moitié des zones humides ont disparu entre les années 60 à 90 en France. Bien que cette tendance ralentisse avec le renforcement des mesures de protection et de gestion ces dernières années, seulement moins de 10 % des habitats humides remarquables sont considérés dans un bon état de conservation actuellement. La préservation de ce patrimoine naturel représente donc des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants !

La pérennité des différents milieux naturels qui composent les sites de la Combe d'Ain reste fragile :

- L'abandon par les exploitants de certains terrains jugés peu productifs (forte pente, accessibilité difficile, trop humide, sol pas assez profond...) entrainerait une colonisation progressive du site par les arbustes et les ligneux jusqu'à sa fermeture.
- Une intensification agricole par mise en culture, surpâturage ou fertilisation provoquerait une forte perte de biodiversité et une disparition progressive de ces habitats.
- Tributaire en eau, les milieux humides peuvent également être menacés par la mise en place de drains, perturbant leur fonctionnement hydrologique.
- Certaines pratiques agricoles en amont des sites, comme la fertilisation, peuvent également altérer la qualité de l'eau qui alimente ces milieux.

Des actions pour la préservation du site

Les sites naturels sur lesquels intervient le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté font l'objet d'un plan de gestion. Élaboré à partir de connaissances scientifiques, naturalistes et socio-économiques, ce document détermine pour une durée de dix ans les opérations à mettre en œuvre (travaux, concertation, sensibilisation...) pour préserver le site. C'est, entre autres, à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux. Ici, le plan de gestion pour la période 2021-2030 définit les objectifs suivants :

- 1 Préserver la richesse écologique des habitats, en particulier les milieux ouverts, et les espèces qui leur sont associées
- 2 Maintenir et améliorer la fonctionnalité des milieux humides et aquatiques des sites
- 3 Sensibiliser et impliquer la population et les acteurs locaux
- 4 Actualiser et améliorer les connaissances naturalistes

Préserver la richesse écologique des habitats, en particulier les milieux ouverts, et les espèces qui leur sont associées

Une étape essentielle : la maîtrise foncière et agricole

Afin de pouvoir mener à bien les opérations de gestion dans la durée, il est essentiel de s'appuyer sur une maîtrise foncière ou d'usage des parcelles des sites (achat de terrains, conventions avec le propriétaire, baux, etc.). Des démarches sont en cours afin de renforcer cette maîtrise sur certains sites et d'étendre le périmètre d'action à des nouveaux sites aux enjeux similaires, selon les opportunités soulevées par les acteurs locaux.

Des travaux et un entretien extensif pour éviter l'enfrichement

La plupart des sites sont colonisés par des arbustes. Des travaux (débranchage, rabattage en hauteur et largeur) seront mis en place pour permettre la réouverture des habitats et la reconnexion de ces milieux entre eux par création de corridors.

Pour maintenir ces milieux ouverts, un entretien extensif durable des sites est déjà mis en place sur certains et sera recherché sur d'autres. Un équilibre entre entretien et rendement sera établi avec les agriculteurs qui font pâturer leurs troupeaux : charge d'animaux restreinte pour éviter le surpâturage, période à éviter (habitats ou espèces sensibles), apport en fertilisant restreint voire à proscrire, etc. Un entretien mécanique ou manuel pourra cependant être envisagé ponctuellement pour compléter le pâturage.

Des boisements en libre évolution

Pour l'instant, les boisements en place sur les différents sites sont très jeunes et en majorité à l'état de fruticées. Les secteurs les plus difficiles d'entretien (voire impossible) seront conservés en boisements destinés à vieillir en libre évolution. Cette non-intervention permettra l'accroissement des arbres en diamètre et l'enrichissement du milieu en bois morts, favorisant le développement de micro-habitats favorables à l'accueil de différentes espèces (oiseaux, insectes saproxyliques, chauves-souris, etc.).

Maintenir et améliorer la fonctionnalité des milieux humides et aquatiques des sites

Évaluer pour restaurer

Par le passé, certains sites ont fait l'objet de modifications hydrologiques (drains, rectification, enrochement) qui nuisent encore aujourd'hui au bon fonctionnement des cours d'eau et des zones humides. Des études sont en cours de réalisation pour évaluer les besoins de restauration de ces différents milieux et les travaux à mettre en place.

Un travail est également mené, en lien avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, afin de sensibiliser les élus locaux, les agriculteurs et les associations foncières sur les impacts de ce type de remaniement et à la possibilité d'avoir des pratiques plus compatibles avec la préservation de ces milieux tout en conservant l'intérêt économique des exploitants.

Des milieux aquatiques à restaurer ou à créer

Les mares évoluent naturellement vers une dynamique de fermeture et de colonisation par la végétation, défavorable aux espèces en place. Certaines nécessiteront donc des actions d'entretien : curage, fauchage de la végétation aquatique et rivulaire... En parallèle, des gouilles d'eau pourront être recreusées et de nouvelles pourront être créées, pour renforcer les habitats favorables aux espèces comme le sonneur à ventre jaune.



Travaux de débroussaillage à Combe Robert (Monnet-la-Ville) pour réouvrir le milieu : un tiers des buissons sont conservés car ils servent de zones refuges et hébergent des essences d'intérêt comme les genévriers.



Pâturage par Montbéliardes sur les prairies humides du Trichet à Clairvaux-les-lacs.



Les affleurements de sable et gravillons observés au niveau des anciens deltas sont rares en Franche-Comté. Un inventaire sera réalisé pour identifier la faune propre à ces habitats.

Une amélioration des connaissances du fonctionnement hydrologique mais aussi de la présence d'espèces à enjeux permettra également une meilleure gestion de ces milieux humides et aquatiques.



Un réseau de mares a été créé en lien avec l'association Jura nature environnement sur et autour du site des Naisauds. Cette petite mare forestière a été creusée dans la partie sud du site en 2022. Elle sera un refuge pour de nombreuses espèces, qui feront l'objet d'inventaires et de suivis durant le plan de gestion comme les amphibiens, les odonates ou encore les mollusques.

Sensibiliser et impliquer la population et les acteurs locaux

Mobiliser les acteurs locaux

Réunions d'information, visites de terrain, accompagnement de projets... Le Conservatoire travaille avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des sites (communes, propriétaires privés, associations locales, agriculteurs) afin de concilier les différents usages de ces milieux. Il développe également des partenariats pour renforcer l'implication locale dans le maintien de ces habitats naturels.

Faire connaître le patrimoine naturel

La sensibilisation de la population locale et des visiteurs est primordiale pour la préservation des milieux naturels. Le Conservatoire propose des animations et des temps d'échange à destination du grand public afin de faire connaître la fragilité et la richesse de ces milieux naturels mais aussi la gestion et les travaux réalisés pour les sauvegarder. En complément, une réflexion est menée pour évaluer les possibilités d'ouvrir certains sites au public, en concertation avec les acteurs locaux. Etant donné le fort intérêt pédagogique des sites, des projets éducatifs et des animations sont aussi proposées aux écoles du secteur.

Actualiser et améliorer les connaissances naturalistes

Des suivis de certaines espèces de plantes, de papillons, d'orthoptères (sauterelles et criquets), d'oiseaux et des inventaires de groupes moins étudiés comme les reptiles, la fonge ou encore les bryophytes (mousses) sont mis en place sur les différents sites. Des suivis de l'évolution des milieux et de leur fonctionnement complètent également ces connaissances et permettent d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre par le Conservatoire sur la Combe d'Ain.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion, de suivis ou d'animations.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces et aux habitats mentionnés dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Sites naturels fragiles, ce sont le lieu de vie d'espèces de faune et de flore très rares, dont certaines sont en danger et protégées par la loi. S'abstenir de tout prélèvement.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles et/ou agriculteur et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2021-2030 des prairies humides de la Combe d'Ain. N'hésitez pas à en faire la demande si vous souhaitez davantage d'informations.

Contact :

Hugo Bourque • Chargé d'études
hugo.bourque@cen-franche-comte.org
Tél. 03 81 53 91 43



Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
www.cen-franche-comte.org •

Maison de l'environnement
de Bourgogne-Franche-Comté
4 ch. du Fort de Bregille • 25000 Besançon

Antenne Jura
49 grande rue
39800 Poligny



Sortie nature sur les prairies humides du Trichet où les participants ont pu découvrir l'incroyable cycle de vie de l'azuré des mouillères grâce au Kamishibai (petit théâtre en papier japonais).



Suivi de la spiranthe d'été avec la Société d'histoire naturelle de Champagnole sur la prairie humide de Sur le but à Doucier.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté met

en œuvre depuis plus de 30 ans une politique de préservation de la biodiversité. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 23 Conservatoires pour plus de 1 200 salariés et près de 9 900 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 4 400 sites couvrant 300 000 ha sur plus de 4 750 communes (soit 1 commune sur 7 en France).

Vous souhaitez participer à la sauvegarde du patrimoine naturel de Franche-Comté ? ADHÉREZ au Conservatoire et rejoignez-nous !

Pour en savoir plus :

www.cen-franche-comte.org

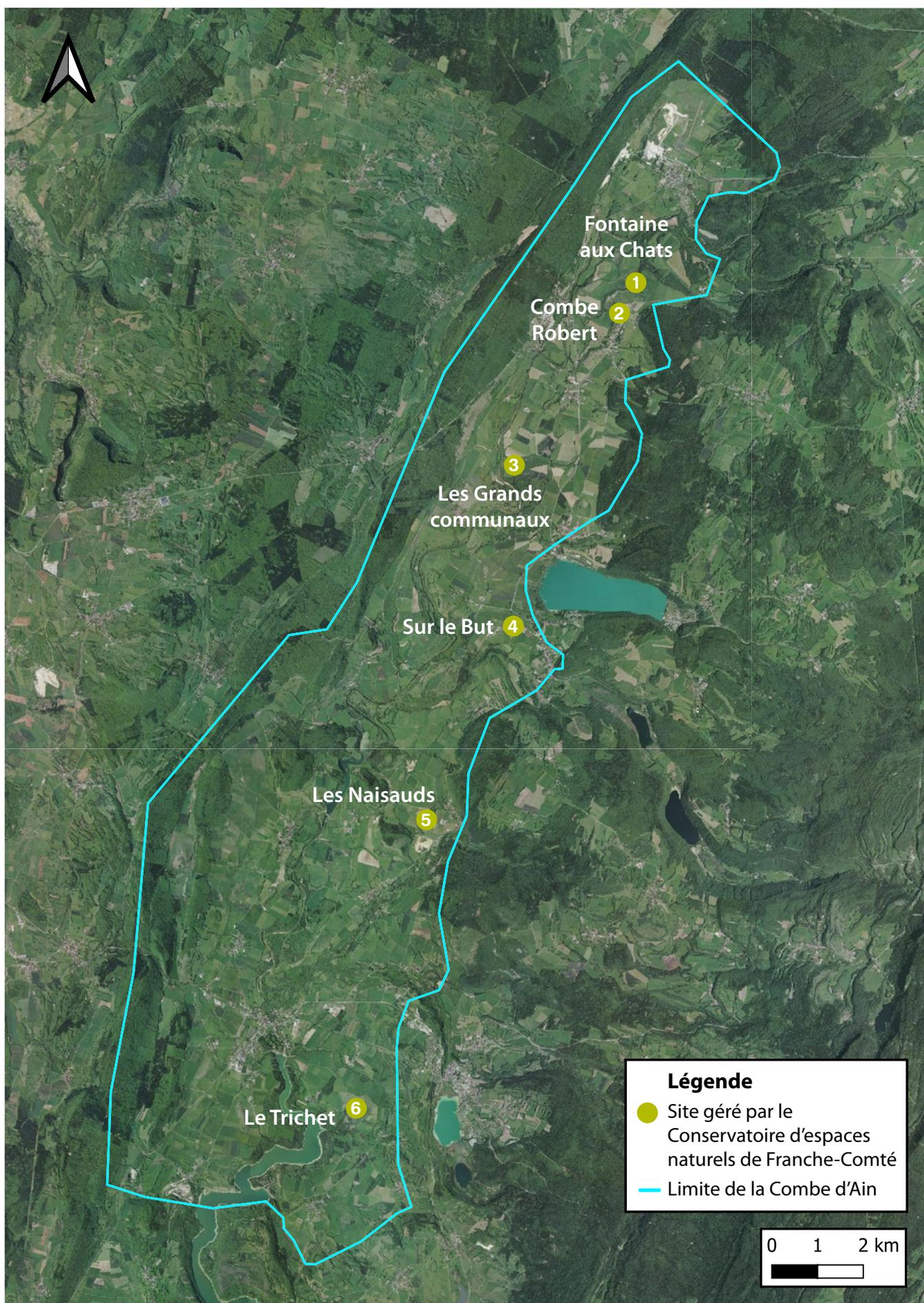
Les actions sur ce site sont réalisées avec le soutien financier de :



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



Carte des prairies humides de la Combe d'Ain gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Zoom sur les sites

Légende

- Surface protégée et gérée
- Périmètre d'étude



Fontaine aux Chats

- **Communes** : Pont-du-Navoy et Monnet-la-Ville
- **Surface totale** : 18,9 ha
- **Surface protégée et gérée** : 4,6 ha
- **Types de milieu** : bas-marais, prairies humides et fruticées
- **Gestion mise en place** : maintien des milieux ouverts



Combe Robert

- **Commune** : Monnet-la-Ville
- **Surface totale** : 5,8 ha
- **Surface protégée et gérée** : 4,8 ha
- **Types de milieu** : bas-marais, pelouses marneuses et sèches
- **Gestion mise en place** : maintien des milieux ouverts



Les Grands communaux

- **Commune** : Montigny-sur-l'Ain
- **Surface totale** : 7,2 ha
- **Surface protégée et gérée** : 7,2 ha
- **Types de milieu** : prairies humides
- **Gestion mise en place** : pâturage extensif et mise en place d'exclos



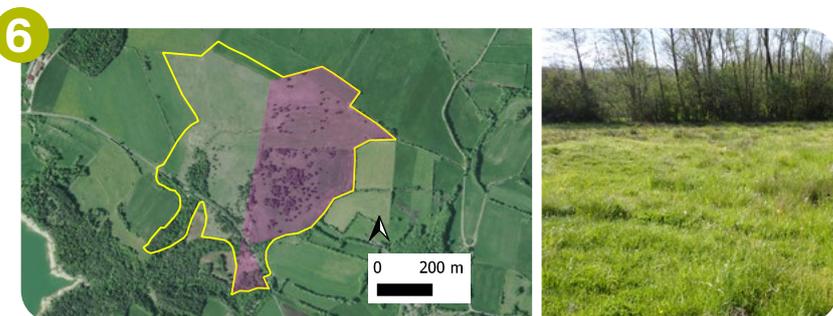
Sur le But

- **Commune** : Doucier
- **Surface totale** : 0,7 ha
- **Surface protégée et gérée** : 0,7 ha
- **Types de milieu** : bas-marais et pelouses marneuses
- **Gestion mise en place** : fauche tardive



Les Naisauds

- **Commune** : Charcier
- **Surface totale** : 9,1 ha
- **Surface protégée et gérée** : 8,6 ha
- **Types de milieu** : bas-marais, étang, mare et pelouses sèches
- **Gestion mise en place** : maintien des milieux ouverts



Le Trichet

- **Communes** : Clairvaux-les-Lacs et Pont-de-Poitte
- **Surface totale** : 43,7 ha
- **Surface protégée et gérée** : 21,8 ha
- **Types de milieu** : pelouses marneuses et prairies humides
- **Gestion mise en place** : pâturage extensif et fauche tardive